

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

VENTRIGLIA Fausto

Via dell'Unita 2 A, 00046 Grottaferrata, Italie

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : - 19/05/2020

MARATI CLAUDIO

Via dell'Aeroporto di Centocelle 15, boîte XII, 00177 Roma, Italie

Fonction : Administrateur

Mandat : - 30/06/2020

SOLLECITO Pietro

Greene Street 614, NJ07302 Jersey City, Etats-Unis d'Amérique

Fonction : Administrateur

Mandat : 12/12/2018- 30/06/2020

MANGION Alain

Archbishop Street 138, VLT007 La Valette, Malta

Fonction : Administrateur

Mandat : - 30/06/2020

QUARANTA Marco

Wetherby Gardens 20-21, SW5 OJP Londres, Royaume-Uni

Fonction : Administrateur

Mandat : 12/12/2018- 30/06/2020

Vyvey & C° Bedrijfsrevisoren BV BVBA 0859.596.677

Langestraat 223, 2240 Zandhoven, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00523

Mandat : 1/01/2019- 31/12/2021

Représenté par:

1. Vyvey Steven

Langestraat 223 , 2240 Zandhoven, Belgique

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont / ~~n'ont pas~~ * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise **,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
Blueground SA 0831.832.408 Pedestraat 91 , 1602 Vlezenbeek, Belgique	2239143ABN10	B

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	118.411.561	111.893.071
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	118.411.561	111.893.071
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	5.187.714	5.179.895
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	5.124.025	5.116.025
Créances commerciales		40	10.000	4.992.014
Autres créances		41	5.114.025	124.011
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	63.689	63.870
Comptes de régularisation		490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	123.599.275	117.072.966

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	115.376.947	108.869.243
Capital		10	11.285.823	11.285.823
Capital souscrit.....		100	11.285.823	11.285.823
Capital non appelé ⁴		101		
Primes d'émission		11	57.802.677	57.802.677
Plus-values de réévaluation		12	49.100.990	40.618.890
Réserves		13	1.628	1.628
Réserve légale.....		130	1.628	1.628
Réserves indisponibles.....		131		
Pour actions propres.....		1310		
Autres.....		1311		
Réserves immunisées.....		132		
Réserves disponibles.....		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	-2.814.171	-839.775
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net ⁵		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires.....		160		
Charges fiscales.....		161		
Grosses réparations et gros entretien.....		162		
Obligations environnementales.....		163		
Autres risques et charges.....		164/5		
Impôts différés		168		

⁴ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁵ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	8.222.328	8.203.723
Dettes à plus d'un an	6.3	17	8.181.569	
Dettes financières		170/4	8.181.569	
Etablissements de crédit, dettes de location- financement et dettes assimilées.....		172/3		
Autres emprunts		174/0	8.181.569	
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	40.759	8.203.723
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44		
Fournisseurs		440/4		
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45		
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	40.759	8.203.723
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	123.599.275	117.072.966

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation(+)/(-)		9900	21.582	-55.236
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires*		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers*		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	6.4	62	960	380
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	156	30.000
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	<u>20.466</u>	<u>-85.616</u>
Produits financiers 6.4				
Produits financiers récurrents		75		
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières 6.4				
Charges financières récurrentes		65	1.981.732	2.840
Charges financières non récurrentes		66B	18.122	2.840
			1.963.610	
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	<u>-1.961.266</u>	<u>-88.456</u>
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat(+)/(-)		67/77	13.130	
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	<u>-1.974.396</u>	<u>-88.456</u>
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	<u>-1.974.396</u>	<u>-88.456</u>

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	-2.814.171	-839.775
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	-1.974.396	-88.456
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	-839.775	-751.319
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	-2.814.171	-839.775
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE**ETAT DES IMMOBILISATIONS****IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.500
8029		
8039		
8049		
8059	1.500	
8129P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.500
8079		
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	1.500	
(21)		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	xxxxxxxxxxxxxxxx	71.274.181
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	8385	(+)/(-)	
Autres mutations	8386	(+)/(-)	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	71.274.181	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	xxxxxxxxxxxxxxxx	40.618.890
Mutations de l'exercice			
Actées	8415	8.482.100	
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	8445	(+)/(-)	
Plus-values au terme de l'exercice	8455	49.100.990	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475	1.963.610	
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	8515	(+)/(-)	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525	1.963.610	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice	8545	(+)/(-)	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	118.411.561	

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	8.181.569
DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein ..	9087		
PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE			
Produits non récurrents	76		
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Charges non récurrentes	66	1.963.610	
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		
Charges financières non récurrentes	(66B)	1.963.610	
RÉSULTATS FINANCIERS			
Intérêts portés à l'actif	6503		

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :

et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill n'est pas supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) G (réévaluée)	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles ..				
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux *				
4. Installations, machines et outillage *				
5. Matériel roulant *				
6. Matériel de bureau et mobilier*				
7. Autres immobilisations corp.				

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

RÈGLES D'ÉVALUATION

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR

- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :

Des participations ont été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : valorisation à la valeur du marché

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :
2. En cours de fabrication - produits finis :
3. Marchandises :
4. Immeubles destinés à la vente :

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif comporte des dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes ne font pas l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, §1 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

RAPPORT DE GESTION

Le conseil d'administration attire l'attention sur le fait que le bilan au 31 décembre 2019 fait apparaître une perte reportée. En vertu de l'article 3:6 6° du Code des Sociétés et Associations, nous proposons l'application des règles d'évaluation dans une optique de continuité.